

PLAN LOCAL D'URBANISME

D'ORGELET

Modification n°1

4.1 – ORIENTATIONS

D'AMENAGEMENT

ZONE 1AU « SUD LES LONGUES PIECES »

- PLU approuvé le 13.10.2011
- Modification prescrite le 28.09.2017
- Enquête publique du 08/06/2018 au 09/07/2018
- Modification n°1 approuvée le 11/10/2018
- Vu pour rester annexé à la DCM du 11/10/2018

La Présidente,
F. GROS-FUAND



SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

JURA

32 rue Rouget de Lisle - BP 20460 - 39007 LONS LE SAUNIER CEDEX

☎ : 03 84 86 19 10 / 📠 : 03 84 86 19 19

Email : contact@jura.soliha.fr site internet : www.jura.soliha.fr

OAP N°1/ 1AU « SUD LES LONGUE PIECES »

ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT

<u>Localisation</u>	Agglomération d'Orgelet Lieu-dit «Sud Les Longues Pièces»
<u>Objectif d'aménagement</u>	Habitat
<u>Traduction au PLU</u> . zonage . surface . capacité d'accueil	1AU 0,9 hectares 15 logements
<u>Enjeux</u> . paysagers . écologiques . agriculture . urbains	Faibles : loin des axes de découverte du paysage Faibles : peu d'intérêt car homogénéisation floristique et pression anthropique Moyens : culture mais parcelle enclavée dans l'urbanisation Secteur enclavé dans les lotissements
<u>Mode opératoire :</u> . contexte foncier . intervention de la collectivité	Terrain communal -
<u>Prescriptions :</u> . constructions . mixité sociale . voiries et accès . paysage et espaces verts	Maisons jumelées, maisons individuelles En harmonie avec les couleurs du bourg ancien 20 % de logements sociaux Accueillir des logements locatifs, en location-accession Assurer une connexion avec le reste du quartier selon schéma joint Créer une liaison piétonne avec les parties déjà urbanisées. Privilégier les haies vives et les essences locales

ORIENTATION D'AMENAGEMENT
DE LA ZONE 1AU "SUD LES LONGUES PIECES"
SCHEMA DE PRINCIPE

